



Fiche d'inscription
Judo Club Saint Marcellin
2026/2027

Maison des Associations, 9 rue du Colombier, 38160 Saint Marcellin
 3eme étage, Dojo (Anciennes manufactures de tabacs derrière la gare)
<https://judosaintmarcellin.fr>

Merci d' écrire de façon lisible

Adhérent	Responsable légal
NOM : _____	(cocher la case appropriée)
Prénom : _____	<input type="checkbox"/> Mère
Date de naissance : __/__/____	<input type="checkbox"/> Père
Sexe : M / F	<input type="checkbox"/> Personne à prévenir pour les adultes
Profession (pour les enfants profession des parents) : _____	NOM : _____
Adresse : _____	Prénom : _____
Code postal : _____	Date de naissance : __/__/____
Ville : _____	Sexe : M / F
Téléphone : _____	Profession : _____
<ul style="list-style-type: none"> ● Personnel : _____ ● Père : _____ ● Mère : _____ 	Adresse : _____
Adresse Mail (utilisation interne au club)* : _____	Code postal : _____
_____	Ville : _____
_____	Téléphone : _____
_____	Adresse Mail (utilisation interne au club)* : _____
_____	_____

<input type="checkbox"/> Baby Judo 2021/2022	<input type="checkbox"/> Poussinet 2019/2020	<input type="checkbox"/> Poussin 2017/2018	<input type="checkbox"/> Benjamin 2015/2016	<input type="checkbox"/> Minime + 2007/2014	<input type="checkbox"/> Loisir -2007	<input type="checkbox"/> Taiso -2011
<input type="checkbox"/> Lundi 17h15-18h <input type="checkbox"/> Mercredi 13h45-14h30	<input type="checkbox"/> Mardi 17h-18h <input type="checkbox"/> Ou Mercredi 14h30-15h30 ET Jeudi 17h-18h	<input type="checkbox"/> Lundi 18h-19h ET Mercredi 15h30-17h	<input type="checkbox"/> Mardi 18h-20h ET Jeudi 18h-20h	<input type="checkbox"/> Mardi 18h-20h ET Jeudi 18h-20h	<input type="checkbox"/> Jeudi 20h-21h30	<input type="checkbox"/> Lundi 19h-20h

Cotisations	Remises Familiales	Habitant de St Marcellin	Judogis (Adidas+broderies)
<input type="checkbox"/> Adhésion Judo + Taiso 171 €	<input type="checkbox"/> -10€ sur 2eme membre (même famille)	<input type="checkbox"/> 15€ (QF 457..686€)	<input type="checkbox"/> offert Primo Adhérents (2021-22)
<input type="checkbox"/> Adhésion Taiso 86 €	<input type="checkbox"/> -20€ sur 3eme membre et + (même famille)	<input type="checkbox"/> 24€ (QF 305..457€)	<input type="checkbox"/> Evolution 35€
<input type="checkbox"/> (Obligatoire) Licence + Participation Dojo Romanais 62 €	<input type="checkbox"/> Tattou de l'Isère : _____ €	<input type="checkbox"/> 30€ (QF 0..305€)	<input type="checkbox"/> Club (-160cm) 60€
	<input type="checkbox"/> Pass'sport : _____ €	<input type="checkbox"/> Aide de la Mairie de Saint-Marcellin : _____ €	<input type="checkbox"/> Training (+160cm) 80€
			<input type="checkbox"/> Quest 120€
			<input type="checkbox"/> Millenium (160€)
			Taille (cm) : _____

Adhésion et autorisation parentale

J'autorise mon enfant à participer à l'activité judo, et le responsable à faire pratiquer les premiers soins en cas d'urgence

J'ai lu et je m'engage à respecter le Règlement Intérieur et la Charte du club

J'autorise le Judo Club Saint Marcellin à faire des photos ou vidéos de ma personne ou de mon enfant et à les utiliser pour diffusions à destination de promotion du club (site internet, Facebook, Instagram, affiches, presse...)

J'autorise mon enfant à quitter seul le Dojo à l'issue des entraînements (hors responsabilité du Judo Club St Marcellin)

Je m'engage à fournir un Certificat médical, « Apte à la pratique du Judo en compétition » en Septembre

Date : __/__/20__ ; Signature de l'adhérent majeur ou du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

REGLEMENT INTERIEUR

Licence : Obligatoire

- Accepte l'adhésion à la fédération Française de judo et les conditions d'assurance.

Recommandations :

- La régularité aux entraînements est **indispensable** pour la progression. Merci de prévenir le club en cas d'absence prolongée ou d'arrêt définitif.
- Pour pratiquer le judo, il faut être adhérent au club et avoir réglé sa licence et sa cotisation au professeur en début d'année et **fournir obligatoirement un certificat médical** (ou tampon et signature du médecin sur le passeport).
- Les parents doivent amener les enfants **5 minutes avant** le début du cours (afin de démarrer à l'heure) et les récupérer rapidement après la fin à la sortie du dojo Daniel Ardin (le club n'est plus responsable d'eux en dehors des horaires de cours). Le professeur répondra aux questions des parents soit avant, soit après le cours.
- Tenue et hygiène du judoka :
 - Ongles propres et courts,
 - Port interdit d'objet métallique ou en plastique pouvant se montrer dangereux pour le partenaire,
 - Propreté parfaite du corps et du kimono,
 - Port obligatoire de chaussures pour se déplacer du vestiaire à la salle.
- **Ne pas apporter d'objets de valeur.**
Dans le cas contraire le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- **Les parents ne peuvent assister aux cours**, cela peut perturber la séance.
Attendre la fin du salut avant d'entrer pour aider les enfants à s'habiller.

Les copains, copines, frères, sœurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les vestiaires.

Photos :

- Les photos prises lors des activités du club pourront être publiées dans les documents ou articles relatifs à la vie du club (sauf avis contraire)

Assurances :

- En cas d'accident (même bénin), nécessitant un transport à l'hôpital lors d'une compétition (même loin), les professeurs (accompagnateurs) ne sont pas habilités à faire sortir les mineurs de l'hôpital. **Dans ce cas les parents doivent se déplacer afin de récupérer leur enfant.**
- Si un enfant se blesse dans le cadre de l'activité judo **il est impératif de demander au professeur un imprimé de déclaration d'accident** (à remplir et à signer par les parents puis à remettre au professeur dans les 48 heures)
- Pour tout complément d'information concernant l'assurance proposée avec la licence, veuillez consulter l'affichage dans le hall de la maison du Judo.

Compétitions : (à partir de la 2^{ème} année)

- Le club organise de nombreuses compétitions et rencontres ainsi que différents stages tout au long de l'année. Toute ces manifestations ne sont pas obligatoires mais fortement conseillées afin d'entretenir la motivation. En cas de non participation **il est impératif de prévenir** (même tardivement)
- Pour participer aux compétitions, il est nécessaire de posséder un passeport en règle (licence de l'année et certificat médical tamponné noté apte à la compétition).
- Toutes les compétitions du club sont encadrées par un professeur du club mais il faut aussi parfois que certains parents accompagnent. Il est donc souhaitable que ce ne soit pas toujours les mêmes.
- Au retour des compétitions, les enfants non accompagnés **doivent impérativement pouvoir joindre leurs parents** par téléphone pour préciser l'heure de retour et ne pas faire attendre les accompagnateurs.

Pour tous renseignements : Lilian : 0613462512 / lmayot10@gmail.com

Signature Obligatoire

